

# A V I S P U B L I C

Édition du 24 août 2019

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0878-2019**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 19 août 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0878-2019 modifiant le Règlement numéro 0666-2017 sur les permis et les certificats de façon à revoir les normes relatives au délai de construction, d'ajuster la durée du permis de construction, installation ou modification d'enseigne et d'ajouter des dispositions relatives à l'entretien des enseignes ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 23 août 2019.

L'assistante-greffière,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier